

Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Principales convictions de valeurs ISR de la zone euro

Objectif de gestion A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.	Univers de référence Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.	zone euro ISR 
	Caractéristiques Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA	

Caractéristiques du compartiment

L'équipe et le compartiment		L'administration du compartiment	
Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG	Actif Net (en millions)	172,7 EUR
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale	Valeur Liquidative (VL)	331,92 EUR
Responsable depuis	07/2008	Fréquence de calcul	Quotidienne
Date de lancement du compartiment (*)	31/03/2017	Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
Changement de processus de gestion	Oui	Code ISIN (A)	FR0010632364
Horizon conseillé	5 ans	Dépositaire	CACEIS Bank
		Valorisateur	CACEIS Fund Administration
		Type	Capitalisation
Univers de référence		Emprise des 5 premiers souscripteurs	84,5 %
Classification Morningstar Pro	Actions zone euro Grandes Cap.	Frais de gestion max (A)	1,50 %
Indice de référence	Euro STOXX Large	Frais courants (A)	1,52 %
Changement de l'indice de référence	Non		
Fréquence de rebalancement	Quotidienne		
Dividendes nets réinvestis	Oui		

(*) Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI.

La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les marchés actions de la zone euro ont fortement progressé au mois de juillet. La bonne tenue des indicateurs macroéconomiques et des publications des entreprises ont emporté sur les craintes liées aux tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Si tous les secteurs terminent le mois dans le vert, ceux de l'énergie, des financières et des services publics se sont distingués avec les plus fortes progressions. A l'inverse, les secteurs des biens de consommation non cyclique, des biens de consommation cyclique et des matériaux terminent en queue de peloton.

Dans cet environnement, le compartiment a sous-performé son indice de référence. Les principaux contributeurs positifs à la performance relative sont Carrefour, Thyssenkrupp, CNH Industrial et Sanofi. A contrario, parmi les principaux contributeurs négatifs, citons Publicis et Royal Dutch Shell. On retrouve également Nokia et Atos, dont nous avons rencontré les responsables RSE au cours du mois. Nous nous sommes, entre autres sujets, intéressés à l'impact environnemental de ces acteurs.

Les sociétés technologiques ne sont généralement pas perçues comme des entreprises ayant de fortes empreintes environnementales. Les réseaux de communication, les emails, le stockage de données dans le « cloud » reposent pourtant sur des infrastructures qui consomment de plus en plus d'énergie et émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire que ces acteurs disposent de politiques

afin de réduire leur impact. Atos et Nokia sont aujourd'hui en pointe sur ces problématiques. Les deux sociétés ne se contentent pas de mesurer les seules émissions liées à leurs processus de production (« scope 1 et 2 »), elles vont au-delà en intégrant les émissions générées par l'utilisation de leurs produits et solutions (« scope 3 »). Nokia déclare par exemple que les émissions de « scope 3 » représentent 90% de ses émissions de CO₂, et ambitionne de les réduire de 75% à moyen terme. Soit des objectifs nettement plus élevés que ce qu'impliquent les standards communément admis. Evaluer les efforts déployés par les entreprises suppose donc de bien délimiter le périmètre de cette évaluation.

Nous n'avons pas modifié la structure du portefeuille sur le mois. La note ESG du portefeuille reste inchangée à AA.

Souscriptions / rachats

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de la CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank 1-3 place Valhubert 75013 PARIS / CACEIS Bank succursale de Luxembourg : Tél. 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@ceceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement. Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur notre site Internet : www.metropolegestion.com) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document. Les futurs investisseurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour déterminer le montant qu'ils peuvent investir, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir. Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. METROPOLE Gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : metropleg@metroplegestion.fr. Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 – www.metroplegestion.com. METROPOLE Gestion SA a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

Performances et risques

DEPUIS LE (09/07/2008)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	11,17 %	18,14 %
Volatilité indice de référence	11,31 %	17,26 %
Tracking error	3,68 %	4,55 %
Ratio d'information	-1,19	-0,78
Ratio de Sharpe	0,14	-0,01
Alpha	-0,04	-0,11
Bêta	0,93	1,02

Morningstar : ★

Indicateur synthétique de risque (SRI) ¹



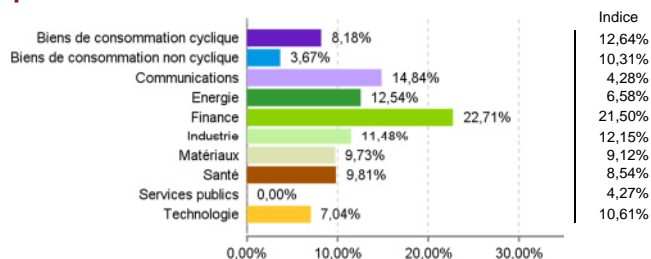
Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	65,96%	5,16%	1,11%	3,20%	-2,02%	-3,38%	1,29%	-1,27%	32,37%	62,95%
Euro STOXX Large NR	53,52%	4,35%	2,91%	3,56%	0,94%	-0,38%	5,68%	9,67%	51,26%	53,16%
Ecart de performance	12,44	0,81	-1,81	-0,36	-2,96	-3,00	-4,40	-10,93	-18,89	9,79
Moyenne de la catégorie*	59,55%	4,60%	1,64%	2,92%	0,44%	-1,23%	4,41%	9,67%	48,82%	58,84%
Classement (quartile)*	2	2	3	2	4	4	4	4	4	2

Calendaires	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008 (*)
Portefeuille	4,27%	2,93%	6,73%	1,24%	27,74%	24,01%	-20,47%	12,22%	32,35%	-24,36%
Euro STOXX Large NR	10,81%	3,97%	8,66%	4,30%	22,69%	19,21%	-14,03%	0,83%	25,63%	-28,27%
Ecart de performance	-6,54	-1,04	-1,93	-3,06	5,05	4,80	-6,44	11,39	6,72	3,91
Moyenne de la catégorie*	12,08%	2,75%	11,25%	2,50%	22,39%	19,76%	-15,76%	4,02%	27,26%	-27,08%
Classement (quartile)*	4	2	4	3	1	1	4	1	1	1

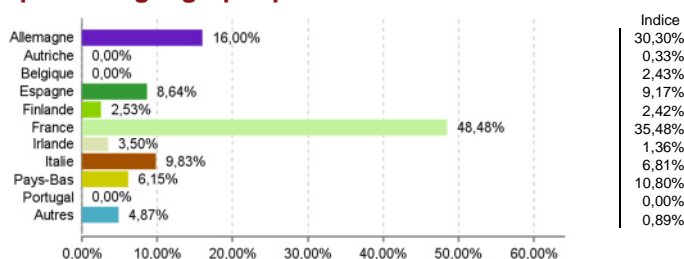
Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part A créée le 09/07/2008 est devenue la catégorie d'actions A le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI. *Catégorie "Actions zone euro Grandes Cap." et quartile Morningstar. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Analyse du portefeuille

Répartition sectorielle



Répartition géographique



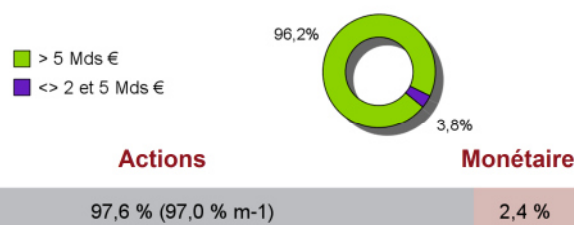
Principales lignes

39,0 %

SANOFI	5,0 %
TOTAL	4,7 %
SIEMENS	4,6 %
UNICREDIT	4,1 %
INTESA SANPAOLO	4,1 %
BANCO SANTANDER	3,8 %
ORANGE	3,5 %
SOCIETE GENERALE	3,2 %
ROYAL DUTCH SHELL	3,1 %
PUBLICIS GROUPE	2,9 %

Capitalisation moyenne du portefeuille : **48 026 M€**

Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

97,6 % (97,0 % m-1)

2,4 %

Nombre de lignes : 39

Entrées du mois : -

Sorties du mois : -

Source : METROPOLE Gestion

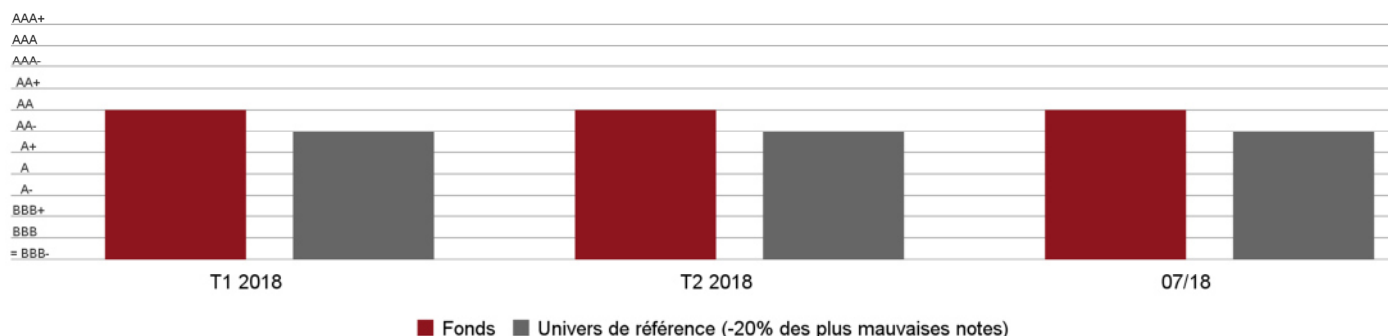
(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

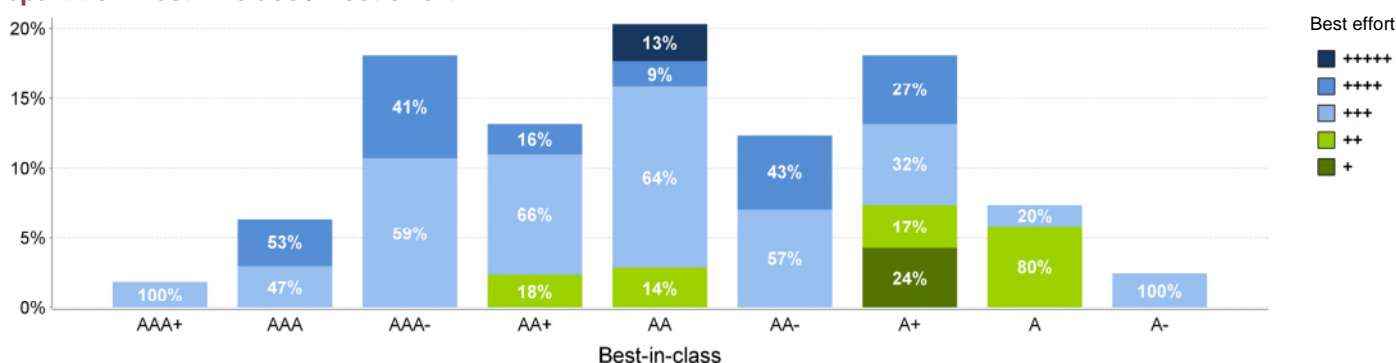
Portefeuille	156,20
Indice	226,59

Analyse ESG/ISR

Rating ISR global du portefeuille



Répartition Best-in-class / Best effort



Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ISR se base sur une approche multisectorielle, **Best-in-class / Best effort** qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « **Best-in-class** » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « **Best effort** » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

Nous sélectionnons des valeurs :

- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle,
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique,
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers des sociétés cotées de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 Milliards d'euro (environ 280 sociétés), dont on retire 20% des plus mauvaises notes.

Le rating ISR global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO₂ par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO₂ ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).